

France-Neuilly-en-Thelle: Public road transport services

OJ S 58/2021 24/03/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté de communes Thelloise

Postal address: 7 avenue de l'Europe, BP 45

Town: Neuilly-en-Thelle

NUTS code: FRE22 Oise

Postal code: 60530

Country: France

E-mail: contact@thelloise.fr

Telephone: +33 344269950

Internet address(es):Main address: <http://www.thelloise.fr>Address of the buyer profile: <https://www.marches-securises.fr>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-securises.fr>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Service public de transport collectif de personnes a la demande et régulier pour la Communauté de communes Thelloise Le Pass Thelle Bus

II.1.2. Main CPV code

60112000 Public road transport services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La Communauté de communes Thelloise souhaite confier à un transporteur, l'exécution d'un service de transport collectif à la demande et régulier à l'attention des particuliers.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

60112000 Public road transport services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRE22 Oise

II.2.4. Description of the procurement

Le marché concerne l'ensemble des tâches concourant à la gestion et à l'exploitation des services des transports publics de la Communauté de communes Thelloise, le service de transport «Pass Thelle Bus» est constitué des services suivants:

- un service de transport collectif à la demande, «service “Gares”»;
- un service de transport collectif à la demande, «service “Bourgs centre”».

Les dessertes situées sur le territoire de la CC Thelloise seront proposées du lundi au samedi (sauf dimanche et jour férié). Les dessertes situées hors du territoire de la CC Thelloise, dans les pôles attractifs seront possibles du lundi au vendredi (sauf samedi, dimanche et jour férié). Le détail des prestations à réaliser figure au Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 50

Price - Weighting: 50

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché est conclu pour une durée de douze mois à compter de la date de réception de la notification. Il pourra être renouvelé deux fois, par période de douze mois, sans que sa durée ne puisse excéder 36 mois.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

La consultation comporte des prestations supplémentaires éventuelles obligatoires:

- Prestation supplémentaire éventuelle n° 1 (PSE1): du lundi au vendredi: un véhicule supplémentaire en renfort entre 6h00 et 8h00 et entre 18h00 et 20h00;
- Prestation supplémentaire éventuelle n° 2 (PSE2): le samedi: un véhicule supplémentaire;

— Prestation supplémentaire éventuelle n° 3 (PSE3): du lundi au vendredi: un véhicule supplémentaire en renfort entre 6h00 et 8h00 et entre 18h00 et 20h00.

Le samedi: un véhicule supplémentaire le candidat a l'obligation de répondre à ces PSE. La Communauté de communes fera le choix de lever ces PSE lors de l'attribution du marché.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

— liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

La licence de transport intérieur (article L. 3411-1 du code des transports) ou document équivalent, exigée de toute entreprise de transport routier public de personnes disposant d'un ou plusieurs véhicules automobiles motorisés.

III.2.2. Contract performance conditions

Le marché comporte des conditions particulières d'exécution au sens de l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, relatives à l'environnement et à l'emploi, dont les modalités sont précisées au cahier des clauses techniques particulières.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 23/04/2021 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 23/04/2021 Local time: 16:00

Place:

Neuilly-en-Thelle.

Information about authorised persons and opening procedure: Cette séance d'ouverture n'est pas public, la date et l'heure sont communiquées à titre indicatif.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La procédure de passation est: la procédure d'appels d'offres ouvert des articles L. 2124-1 et 2, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. Il n'est pas prévu de décomposition en lots, l'objet de la consultation ne permettant l'identification de prestations distinctes et la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution du service. Le service public de transport le Pass Thelle Bus devra être opérationnel pour le 1.9.2021.

Contenu du dossier de consultation: le Dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes:

- le Règlement de la consultation (RC);
- l'Acte d'engagement (AE);
- le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP);
- le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes.

Mise à disposition du DCE: il est remis gratuitement à chaque candidat par voie électronique sur le site: www.marches-securises.fr — Les candidats pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles R. 2352-9 et R. 2361-2 du code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

Les notes seront attribuées de la façon suivante:

— sur le critère prix, sur la base du prix forfaitaire mensuel HT de l'article 4 de l'acte d'engagement et pour 50 points: la note maximale, soit 50 points sera attribuée au candidat présentant le prix mensuel forfaitaire HT le moins disant. Ensuite, la note de chaque candidat sera attribuée selon la formule suivante: $50 \times (\text{montant de l'offre la moins disante} / \text{montant de l'offre considérée})$;

— sur le critère valeur technique au regard des éléments produits par le candidat dans son mémoire technique et pour un total de 50 points:

— mesures prise en faveur de l'environnement;

— engagement dans une démarche de réduction des GES selon disposition du cahier des clauses particulières (article 8.2.1): 15 points;

— mesures prises pour assurer le service en cas d'imprévus et intervenir rapidement en cas d'incidents éventuels (panne, crevaison...): 15 points;

— véhicules pour l'exécution du service (quantité, âge, capacité, équipement) et personnel notamment la formation: 10 points;

— méthodologie pour le plan marketing annuel et les actions envisagées pour le 3e trimestre 2021 et notamment pour la Journée du transport public en septembre et proposition de décoration des véhicules: 10 points.

Le classement définitif des offres sera établi en tenant compte du nombre de points acquis par le candidat pour chaque critère. L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 et R. 2143-10 du code de la commande publique, y compris, le cas échéant, l'inscription au registre du transport. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à dix jours.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal d'amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens Cedex 1

Postal code: 80011

Country: France

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens Cedex 1

Postal code: 80011

Country: France

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

Internet address: <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/03/2021